

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, À L'EFFET QUE :

lors de la séance ordinaire du 16 février 2017, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté, par la résolution numéro 17-02-051, le projet de règlement numéro 32-17-28 modifiant son Schéma d'Aménagement. Le projet de règlement numéro 32-17-28 a pour objet de renforcer les normes de sécurité aux abords de l'emprise de la voie ferrée, située dans les municipalités de Beloeil, de McMasterville, de Mont-Saint-Hilaire, d'Otterburn Park et de Saint-Basile-le-Grand.

De plus, lors de la séance ordinaire du 16 mars 2017, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté, par la résolution numéro 17-03-081, le projet de règlement numéro 32-17-23 modifiant son Schéma d'Aménagement. Le projet de règlement numéro 32-17-23 a pour objet d'intégrer des mesures d'encadrement pour la gestion des périmètres d'urbanisation des municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de Saint-Charles-sur-Richelieu, de Saint-Denis-sur-Richelieu et de Saint-Marc-sur-Richelieu. Également, le projet met à jour les dispositions sur les distances séparatrices relatives aux établissements d'élevage, afin qu'elles puissent concorder avec celles définies par les orientations gouvernementales en matière agricole.

Pour plus de détails sur leur contenu, une copie des projets de règlement numéros 32-17-23 et 32-17-28 est disponible, pour consultation, au bureau de votre municipalité locale ainsi qu'au siège social de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, sis au 255 boulevard Laurier, bureau 100, à McMasterville. Une version électronique téléchargeable de ces projets de règlement est également disponible à l'adresse Internet suivante : www.mrcvr.ca, sous l'onglet information publique.

L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE PORTANT SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS 32-17-23 ET 32-17-28

Une assemblée publique, portant sur le contenu des projets de règlement numéros 32-17-23 et 32-17-28, se tiendra le mercredi 14 juin 2017, à 18 h 30, au siège social de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, sis au 255, boulevard Laurier, à McMasterville.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 31^e jour du mois de mai de l'an deux mille dix-sept (2017).

Bernard Roy
secrétaire-trésorier